



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et unième session

Point 93 de la liste préliminaire\*

### Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

#### Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 8 de sa résolution 60/95 en date du 8 décembre 2005, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixantième et unième session.
2. Le présent rapport est présenté en application du paragraphe susmentionné. On trouvera dans l'annexe des renseignements sur la question qui ont été fournis par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

---

\* A/61/50 et Corr.1.



## Rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires<sup>1</sup> (août 2005-mai 2006)

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
<b>1. Niveau bilatéral</b>			
<b>1. a) Activités relatives aux États de l'annexe 2</b>			
Allemagne	Octobre-décembre 2005	L'Allemagne a entrepris des démarches diplomatiques auprès de la <b>Chine</b> , de la <b>Colombie</b> , de l' <b>Égypte</b> , de l' <b>Indonésie</b> , d' <b>Israël</b> , du <b>Pakistan</b> et de la <b>République populaire démocratique de Corée</b> , en soulignant l'importance qu'elle attache au Traité et elle a demandé instamment à ces États de signer ou ratifier cet instrument.	
Australie	Août 2005-mai 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie prie instamment la <b>Chine</b> <sup>2</sup> de ratifier le Traité dans les meilleurs délais, en soulignant à son intention qu'en tant qu'État de l'annexe 2 doté d'armes nucléaires, elle était appelée à jouer un rôle tout particulier.	
	Août 2005-mai 2006	Le Ministre des affaires étrangères australien a écrit à son homologue indonésien pour encourager l' <b>Indonésie</b> à ratifier le Traité dès que possible.	
	Août 2005-mars 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a apporté un appui au Représentant spécial des États ratifiant (Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV) lors de la visite que celui-ci a faite en <b>Indonésie</b> du 1 <sup>er</sup> au 4 mars 2006 en vue de discuter des perspectives de ratification par ce pays.	
	Août 2005-mai 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a engagé vivement le Pakistan à envisager de signer le Traité en vue de renforcer la confiance au sein de la communauté internationale concernant le programme nucléaire de ce pays.	

<sup>1</sup> Notamment les activités déjà menées à bien (c'est-à-dire qui ne sont ni en cours ni prévues) et qui visaient à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

<sup>2</sup> Les noms des États visés ou des instances au sein desquelles les activités sont menées apparaissent en caractères gras.

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
	Août 2005-mars 2006	Par l'intermédiaire de son Ministre des affaires étrangères, qui a écrit à son homologue du <b>Viet Nam</b> , et de sa mission à Hanoi, l'Australie a pris la tête des efforts pour encourager le Viet Nam à ratifier le Traité <sup>3</sup> .	
	21-23 septembre 2005	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a apporté un appui au Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV en organisant, en marge de la Conférence, des rencontres avec la <b>Chine</b> et le <b>Viet Nam</b> .	
Autriche	20 octobre 2005	Le Ministre des affaires étrangères autrichien a appelé l'attention du Ministre des affaires étrangères <b>égyptien</b> , lors de la visite bilatérale de ce dernier à Vienne, sur l'importance que revêt l'entrée en vigueur du Traité.	
	27 mars 2006	Le Ministre des affaires étrangères autrichien a appelé l'attention de l' <b>Indonésie</b> sur l'importance que présente l'entrée en vigueur du Traité à l'occasion de la réunion ministérielle entre la troïka de l'Union européenne (UE) et l'Indonésie.	
Brésil	Août 2005-mai 2006	Le Brésil a régulièrement rappelé aux <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité qu'il importait qu'ils le fassent et qu'ils favorisent l'entrée en vigueur immédiate du Traité.	
Canada	Septembre 2005	Le Ministre des affaires étrangères canadien a écrit à ses homologues des <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore ratifié le Traité, pour presser leurs gouvernements de le faire aussi rapidement que possible.	
Fédération de Russie	Janvier 2006	En étroite collaboration avec le coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV et le Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV, la Fédération de Russie a entrepris des démarches afin d'encourager vivement l'Indonésie et le Viet Nam à ratifier le Traité dès que possible.	

<sup>3</sup> Le Viet Nam a ratifié le Traité le 10 mars 2006.

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
	30 mars 2006	Le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie a, à l'occasion de la ratification du Traité par le Viet Nam, publié un communiqué de presse dans lequel il a déclaré nécessaire que la communauté internationale appuie plus avant le Traité et a lancé un appel aux États (y compris les <b>États de l'annexe 2</b> ) qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité pour qu'ils le fassent sans tarder.	
Finlande	Août 2005-mai 2006	Lors de ses contacts avec les <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité, la Finlande a continué d'insister sur l'importance que revêt une entrée en vigueur rapide de cet instrument.	
France	Août 2005-mai 2006	La France a mené des discussions régulières avec les <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité. Elle a saisi toutes les occasions qui lui étaient ainsi offertes pour souligner l'importance qu'elle attache à l'entrée en vigueur du Traité. Elle a, par exemple, entrepris de telles démarches bilatérales auprès de l' <b>Égypte</b> et du <b>Viet Nam</b> .	
Japon	Août 2005-mai 2006	Lors de consultations bilatérales, le Japon a engagé vivement ceux des <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore ratifié le Traité, comme la <b>Chine</b> et les <b>États-Unis d'Amérique</b> , de le faire dès que possible.	
	Mars 2006	Avant la ratification du Traité par le <b>Viet Nam</b> , le Japon a invité trois dirigeants de ce pays à visiter les installations qu'il a mises en place dans le cadre du Système de surveillance international, et à avoir un échange de vues avec les parties japonaises compétentes.	
Lettonie	Août 2005-mai 2006	La Lettonie a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à la faveur de contacts bilatéraux avec les <b>États de l'annexe 2</b> .	
Lituanie	Août 2005-mai 2006	Lors de réunions bilatérales, la Lituanie a saisi toutes les occasions pour presser les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité (y compris les <b>États de l'annexe 2</b> ) de le faire.	
Maroc	Août 2005-mai 2006	Le Maroc a saisi toutes les occasions pour engager instamment tous les <b>États de l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire, de manière à combler une importante lacune dans le régime international de non-prolifération des armes nucléaires et de désarmement nucléaire.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Norvège	Août 2005-mai 2006	La Norvège a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des <b>contacts bilatéraux</b> , des <b>déclarations publiques</b> et des <b>déclarations conjointes</b> .	
Pays-Bas	Août 2005-mai 2006	L'ancien Ambassadeur des Pays-Bas à Vienne a été nommé Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV et chargé d'aider l'État coordonnateur à promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité, notamment auprès des <b>États de l'annexe 2</b> . Les activités du Représentant spécial de la Conférence, dont le mandat a été prorogé jusqu'en septembre 2007, sont financées par les Pays-Bas.	
	Août 2005-mai 2006	Les Pays-Bas ont appelé l'attention des <b>États de l'annexe 2</b> sur l'importance du Traité à l'occasion de plusieurs rencontres bilatérales, et œuvré pour son entrée en vigueur rapide. C'est ainsi que le Premier Ministre des Pays-Bas a souligné l'importance du Traité pendant sa visite en <b>Indonésie</b> les 7 et 8 avril 2006.	
Royaume-Uni	Août 2005-mai 2006	Le Royaume-Uni a maintenu des contacts bilatéraux réguliers avec tous les <b>États de l'annexe 2</b> et continué dans ce cadre de saisir toutes les occasions appropriées pour promouvoir le Traité et pour souligner l'importance qu'il attachait à son entrée en vigueur rapide. C'est ainsi que le Royaume-Uni a tout récemment entrepris des démarches bilatérales auprès de l' <b>Indonésie</b> afin de l'encourager à ratifier le Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
-------------	---------------------	------------------------------	---------------------

## 1. Niveau bilatéral

### 1. b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2

Australie	Août 2005-mai 2006	Le Ministre des affaires étrangères australien a écrit à ses homologues du <b>Brunei Darussalam</b> , des <b>Îles Marshall</b> , des <b>Îles Salomon</b> , de la <b>Malaisie</b> , du <b>Myanmar</b> , de <b>Nioué</b> , des <b>Palaos</b> , de la <b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b> , de la <b>Thaïlande</b> , du <b>Timor-Leste</b> , de <b>Tonga</b> et de <b>Tuvalu</b> pour encourager ces pays à ratifier le Traité dès que possible.	Les missions australiennes présentes dans ces pays assurent le suivi de cette initiative.
-----------	--------------------	--	---

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
	25-28 octobre 2005	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a joué un rôle décisif dans les efforts pour faciliter la participation du Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV à la réunion du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), afin qu'il encourage les membres du Forum ( <b>Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Marshall, Nioué, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu</b> ) et l'État ayant le statut d'observateur ( <b>Timor-Leste</b> ) qui n'ont pas encore ratifié le Traité à le faire dès que possible.	
	8-11 février 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a joué un rôle décisif dans les efforts pour faciliter la participation du Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV à la réunion de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui s'est tenue à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) afin qu'il encourage ceux des membres de la CARICOM qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité ( <b>Bahamas, Barbade, Dominique, Saint-Vincent-et-les Grenadine et Trinité-et-Tobago</b> ), ainsi que la <b>République dominicaine</b> , à le faire dès que possible.	Le Haut Commissaire australien à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), qui est accrédité auprès des membres de la CARICOM, assure le suivi de cette intervention auprès des États non ratifiants afin de les presser de signer le Traité dès que possible.
	21-23 septembre 2005	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a apporté un appui au Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV en organisant, en marge de la Conférence, des rencontres avec 11 <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore ratifié le Traité.	
Autriche	22 avril 2006	Le Secrétaire d'État auprès du Ministère des affaires étrangères autrichien a appelé l'attention de l' <b>Arménie</b> sur l'importance que revêt l'entrée en vigueur du Traité à l'occasion de la réunion ministérielle entre la troïka européenne et ce pays.	
	15 mai 2006	L'Autriche a souligné l'importance que revêt l'entrée en vigueur du Traité lors de la réunion du <b>Conseil de coopération du Golfe</b> .	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Canada	Septembre 2005	Le Ministre des affaires étrangères canadien a écrit à ses homologues des <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore ratifié le Traité, pour demander instamment à leurs gouvernements de le faire dès que possible.	
Fédération de Russie	Janvier 2006	La Fédération de Russie a, en étroite collaboration avec le coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV et le Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV, entrepris des démarches pour presser <b>Cuba</b> de ratifier le Traité aussi rapidement que possible.	
	30 mars 2006	Le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie a, à l'occasion de la ratification du Traité par le Viet Nam, publié un <b>communiqué de presse</b> dans lequel il a déclaré nécessaire que la communauté internationale appuie plus avant le Traité et a lancé un appel aux États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité pour qu'ils le fassent sans tarder.	
France	Août 2005-mai 2006	La France a eu des discussions régulières avec les <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité. Elle a saisi toutes les occasions qui lui étaient ainsi offertes pour souligner l'importance qu'elle attache à l'entrée en vigueur du Traité. Elle a par exemple entrepris de telles démarches bilatérales auprès du <b>Burundi</b> , du <b>Cameroun</b> <sup>4</sup> , du <b>Cap-Vert</b> <sup>5</sup> , de la <b>Dominique</b> , de la <b>Guinée</b> , de la <b>Guinée-Bissau</b> , de la <b>Guinée équatoriale</b> , du <b>Liban</b> , de <b>Maurice</b> , de la <b>République centrafricaine</b> , de la <b>République de Moldova</b> , de <b>Sao Tomé-et-Principe</b> et du <b>Tchad</b> .	
Lettonie	Août 2005-mai 2006	La Lettonie a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des contacts bilatéraux avec les <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> .	
Lituanie	Août 2005-mai 2006	Lors de réunions bilatérales, la Lituanie a saisi toutes les occasions pour engager vivement les États n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité (y compris les <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> ) à le faire.	

<sup>4</sup> Le Cameroun a ratifié le Traité le 6 février 2006.

<sup>5</sup> Le Cap-Vert a ratifié le Traité le 1<sup>er</sup> mars 2006.

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Maroc	Août 2005-mai 2006	Le Maroc a saisi toutes les occasions pour presser tous les <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité de le faire, de manière à combler une importante lacune dans le régime international de non-prolifération des armes nucléaires et de désarmement nucléaire.	
Norvège	Août 2005-mai 2006	La Norvège a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des <b>contacts bilatéraux, des déclarations publiques et des déclarations conjointes</b> .	
Pays-Bas	Août 2005-mai 2006	L'ancien Ambassadeur des Pays-Bas à Vienne a été nommé Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV et chargé d'aider l'État coordonnateur à promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité. Les activités du Représentant spécial, dont le mandat a été prorogé jusqu'en septembre 2007, sont financées par les Pays-Bas et comprennent des démarches auprès des <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> .	
	Août 2005-mai 2006	Les Pays-Bas ont, à l'occasion de plusieurs rencontres bilatérales, appelé l'attention des <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> sur l'importance du Traité et œuvré en faveur de son entrée en vigueur rapide.	
Royaume-Uni	Août 2005-mai 2006	Le Royaume-Uni a maintenu des contacts bilatéraux réguliers avec tous les <b>États ne figurant pas à l'annexe 2</b> , et a continué, dans ce cadre, à saisir toutes les occasions appropriées pour promouvoir le Traité et son universalisation.	



État	Date/période	Activités et contexte	Observations
<b>2. Niveau multilatéral</b>			
<b>2. a) À l'échelle mondiale</b>			
Australie	21-23 septembre 2005	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a dirigé les préparatifs de la Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV, qui s'est tenue à New York, et en a présidé les travaux.	La Conférence a réuni 117 États; ce nombre record témoigne de l'engagement sans cesse croissant de la communauté internationale en faveur du Traité. La déclaration adoptée par la Conférence soulignait l'importance du Traité en tant qu'instrument essentiel de la non-prolifération et du désarmement et demandait à tous les États (en particulier ceux qui figurent à l'annexe 2) qui ne l'avaient pas encore fait de le ratifier au plus vite.
	21-23 septembre 2005	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a apporté un appui au Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV en organisant, en marge de la Conférence, des rencontres avec 13 États non ratifiants, dont la <b>Chine</b> et le <b>Viet Nam</b> .	
	8 décembre 2005	L'Australie a voté en faveur de la résolution A/RES/60/95, intitulée <i>Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i> <sup>6</sup> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session <sup>7</sup> .	
Brésil	8 décembre 2005	Le Brésil a voté en faveur de la résolution A/RES/60/95, intitulée <i>Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session.	

<sup>6</sup> Les titres des résolutions apparaissent en italique.

<sup>7</sup> Quatre États se sont abstenus (Colombie, Inde, Maurice et République arabe syrienne) et un autre a voté contre (États-Unis d'Amérique).

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Canada	Septembre 2005	Le Canada a, avec d'autres États, plaidé avec succès pour qu'un nouveau paragraphe soit ajouté au texte de la Déclaration finale de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV de 2005, encourageant les <b>États de l'annexe 2</b> à envisager de ratifier le Traité de manière coordonnée en vue de renforcer la confiance dans les régions connaissant des tensions.	
	8 décembre 2005	Le Canada s'est porté coauteur de la résolution A/RES/60/95, intitulée <i>Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session.	
	8 décembre 2005	Le Canada a voté en faveur de la résolution A/RES/60/65, intitulée <i>Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires</i> . Cette résolution, engageant tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Traité dans les meilleurs délais, a été adoptée par l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> à sa soixantième session <sup>8</sup> .	
	8 décembre 2005	Le Canada a voté en faveur de la résolution A/RES/60/56, intitulée <i>Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire</i> . Cette résolution, demandant instamment à tous les États qui ne sont pas encore parties au Traité d'y accéder rapidement, a été adoptée par l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> à sa soixantième session <sup>9</sup> .	

<sup>8</sup> Sept États se sont abstenus (Bhoutan, Chine, Cuba, Israël, Myanmar, Pakistan et République populaire démocratique de Corée) et deux ont voté contre (États-Unis d'Amérique et Inde).

<sup>9</sup> Vingt États se sont abstenus (Albanie, Australie, Bélarus, Bhoutan, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Micronésie (États fédérés de), Pakistan, Palaos, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Kitts-et-Nevis et Slovaquie) et cinq ont voté contre (États-Unis d'Amérique, France, Inde, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Avant le vote sur l'ensemble du texte de la résolution, le paragraphe 4 du dispositif a été mis au voix séparément et a été adopté par 158 voix contre 2 (Inde et Israël), avec 11 abstentions (Australie, Bhoutan, Cameroun, États-Unis d'Amérique, France, Îles Marshall, Jamaïque, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Pakistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Fédération de Russie	Août 2005-mai 2006	La Fédération de Russie appuie l'initiative tendant à ce que la troisième réunion des <b>Amis du Traité</b> se tienne en septembre 2006 à New York.	
Finlande	Août 2005-mai 2006	La Finlande a continué, au sein des <b>instances compétentes</b> , de souligner l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité.	
	21-23 septembre 2006	En sa qualité de coordonnateur sortant de la mise en œuvre de l'article XIV, la Finlande a présenté un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité à la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> , qui s'est tenue à New York.	
France	Août 2005-mai 2006	La France a, au sein des <b>instances compétentes</b> (telles que, par exemple, les <b>Nations Unies</b> , la <b>Conférence sur le désarmement</b> ), saisi toutes les occasions de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	
Japon	21-23 septembre	Le Japon a envoyé un représentant de haut niveau à la <b>Conférence convoquée en application de l'article XIV</b> , qui s'est tenue à New York, et a invité vivement tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire dans les meilleurs délais.	
	8 décembre 2005	Le Japon a présenté le projet de résolution intitulé <i>Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires</i> . Cette résolution (A/RES/60/65), demandant instamment à tous les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité de le faire dans les meilleurs délais, a été adoptée par l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> à sa soixantième session.	
Lettonie	Août 2005-mai 2006	La Lettonie a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des <b>déclarations publiques</b> et des <b>déclarations conjointes</b> .	
Lituanie	Août 2005-mai 2006	La Lituanie a, au sein des <b>instances compétentes</b> , engagé les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire.	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
Maroc	21-23 septembre 2005	À la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> , le Maroc a réaffirmé par la voix de son Ministre des affaires étrangères sa confiance dans les instruments multilatéraux relatifs au désarmement et à la non-prolifération, et a demandé instamment aux États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité de le faire dès que possible.	
	8 décembre 2005	Le Maroc a voté en faveur de la résolution A/RES/60/95, intitulée <i>Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session.	
	Août 2005-mai 2006	Le Maroc a participé régulièrement aux réunions de la <b>Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</b> et de ses <b>organes subsidiaires</b> , ainsi qu'aux <b>consultations</b> visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	
	Août 2005-mai 2006	Le Maroc a coopéré pleinement avec le <b>Secrétariat technique provisoire</b> aux fins de la réalisation des travaux techniques nécessaires, puis de l'homologation de la station sismique auxiliaire du Midelt (AS66).	
Norvège	Août 2005-mai 2006	La Norvège a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des <b>déclarations publiques</b> et des <b>déclarations conjointes</b> .	
Pays-Bas	21-23 septembre 2005	Les Pays-Bas ont coparrainé un séminaire organisé par une ONG britannique, le Verification Research Training and Information Centre, sur les aspects techniques, ainsi que politiques, du Traité, en marge de la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> .	

État	Date/période	Activités et contexte	Observations
	Août 2005-mai 2006	Les Pays-Bas ont, lors de <b>plusieurs rencontres multilatérales</b> , souligné l'importance du Traité et plaidé pour son entrée en vigueur rapide. C'est ainsi que, à la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> , le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas a demandé à la communauté internationale de « continuer d'investir dans le Traité et de redoubler d'efforts pour promouvoir son entrée en vigueur ».	
	Août 2005-mai 2006	Les Pays-Bas ont mis des fonds à disposition pour financer l'organisation de programmes de visites d'information et de séminaires nationaux à l'intention d'experts de la région Afrique, de la région Amérique latine et Caraïbes et de la région de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'Extrême-Orient.	
République de Corée	21-23 septembre 2005	La République de Corée a participé à la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> , qui s'est tenue à New York, et a adopté sa Déclaration finale et les mesures visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	
Turquie	21-23 septembre 2005	Le Vice-Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de la Turquie ont participé à la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> et se sont adressés à elle.	
	8 décembre 2005	La Turquie a voté en faveur de la résolution A/RES/60/95, intitulée <i>Traité d'interdiction complète des essais nucléaires</i> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session.	
	8 décembre 2005	La Turquie a voté en faveur de la résolution A/RES/60/65, intitulée <i>Volonté renouvelée de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires</i> , que l' <b>Assemblée générale des Nations Unies</b> a adoptée à sa soixantième session.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Royaume-Uni	21-23 septembre 2005	À la <b>Conférence de 2005 convoquée en application de l'article XIV</b> , le Royaume-Uni a fait une déclaration au nom de l'UE dans laquelle il a souligné l'extrême importance que l'UE attache à l'entrée en vigueur du Traité dans les meilleurs délais.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
-------------	---------------------	------------------------------	---------------------

## 2. Niveau multilatéral

### 2. b) À l'échelon régional

Australie	23 mars 2006	En sa qualité de coordonnateur de la mise en œuvre de l'article XIV, l'Australie a apporté un appui au Représentant spécial de la Conférence convoquée en application de l'article XIV pour la visite qu'il a faite à Bruxelles (Belgique) en vue de discuter avec la <b>Commission européenne</b> de questions relatives aux progrès sur la voie de l'entrée en vigueur du Traité.	
Brésil	Août 2005-mai 2006	Au cours de ses consultations périodiques sur le désarmement et la non-prolifération avec la troïka de l' <b>Union européenne</b> , le Brésil a discuté des mesures propres à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	
Canada	Décembre 2005	Le Canada a accepté d'aider l'Australie, État coordonnateur de la Conférence convoquée en application de l'article XIV, en organisant pour le Représentant spécial de la Conférence des réunions visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité en Afrique et en Amérique latine.	
France	Août 2005-mai 2006	Dans le cadre de l'Union européenne, la France a appuyé toutes les initiatives visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	

<i>État</i>	<i>Date/période</i>	<i>Activités et contexte</i>	<i>Observations</i>
Japon	Octobre 2005	Le Japon a invité 12 experts de pays en développement, y compris de pays n'ayant pas encore ratifié le Traité, à suivre un <b>Cours de formation à l'observation sismologique mondiale</b> dans le cadre de ses efforts pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.	
Lituanie	Août 2005-mai 2006	En tant que membre de l'Union européenne, la Lituanie a soutenu l'Action commune du Conseil de l'UE en faveur des activités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités et dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive.	
Norvège	Août 2005-mai 2006	La Norvège a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'universalisation du Traité à travers des <b>déclarations publiques</b> et des <b>déclarations conjointes</b> .	
République de Corée	18-20 octobre 2005	La République de Corée a organisé un <b>Atelier sur la coopération internationale en ce qui concerne le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, organisé à l'intention des États de la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient</b> , en vue de promouvoir la ratification du Traité dans la région.	
République tchèque	Novembre 2005	La République tchèque a versé à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité une <b>contribution volontaire</b> d'un montant de 450 000 couronnes tchèques (15 000 euros) destinée à financer la promotion des objectifs du Traité.	
Royaume-Uni	Août 2005-mai 2006	Le Royaume-Uni a appuyé tous les efforts multilatéraux de l' <b>Union européenne</b> visant à promouvoir l'universalisation du Traité.	